

**Parents, à la recherche
de temps pour vous ?
Ados, à la recherche
d'un job sympa ?**

**Le Relais baby-sitting de Clisson
Sèvre et Maine Agglo est un ser-
vice gratuit de mise en relation
entre les parents et les jeunes de
16 à 25 ans, souhaitant travailler.**

Le baby-sitter intervient au domicile des familles pour garder un ou plusieurs enfants, de manière ponctuelle ou régulière, en l'absence des parents.

Après avoir participé à une journée d'initiation sur le rôle d'un baby-sitter et le développement de l'enfant, les jeunes sont inscrits sur la liste des baby-sitters, mise à disposition des parents. Cette journée d'initiation est encadrée par le Relais petite enfance de Clisson Sèvre et Maine Agglo, les deux associations d'éducation populaire Animaje et Ifac, et la Mission locale du Vignoble nantais.

Service Communication - Clisson Sèvre et Maine Agglo - Septembre 2025

RENSEIGNEMENTS

Pour les parents :

**Relais petite enfance
de Clisson Sèvre et Maine Agglo**

02 40 54 54 64

contactRPE.clissonsevremaine.fr

Pour les jeunes :

Clisson Sèvre et Maine Agglo

06 69 19 32 47

famille@clissonsevremaine.fr

Animaje

Secteur Est : Bousay, Clisson, Gétigné, Gorges, Maisdon-sur-Sèvre,
Monnières, Saint-Hilaire-de-Clisson, Saint-Lumine-de-Clisson

07 60 92 21 11 ou 02 40 54 27 67

gorges@animaje.fr

Ifac

Secteur Ouest : Aigrefeuille-sur-Maine, Château-Thébaud, Haute-Goulaine,
La Haye-Fouassière, La Planche, Remouillé, Saint-Fiacre-sur-Maine,
Vieillevigne

06 76 08 25 83

ej.vieillevigne@utno.ifac.asso.fr

Mission locale du Vignoble nantais

02 40 36 09 13

accompagnement16-25@mlvn.fr

LE RELAIS BABY- SITTING

**Votre
interlocuteur
priviliégié sur
la mise en
relation des
parents et des
jeunes de
16 à 25 ans**

famille.clissonsevremaine.fr

Vous êtes parents

Le Relais baby-sitting vous met en relation avec des jeunes souhaitant garder des enfants.

Les démarches à réaliser :

- Prendre contact avec le Relais petite enfance
- Vous enregistrer comme employeur
 - › Pour les familles vivant en couple
 - Si votre enfant a moins de 6 ans : demandez un complément de libre choix du mode de garde sur **caf.fr**
 - Si votre enfant a plus de 6 ans : inscrivez-vous sur **cesu.urssaf.fr**
 - › Pour les familles monoparentales ou en garde alternée
 - Si votre enfant a moins de 12 ans : demandez un complément de libre choix du mode de garde sur **caf.fr**

Les aides possibles :

Vous pouvez bénéficier de différentes aides :

- Auprès de la Caf
- Déduction forfaitaire des cotisations
- Crédit d'impôt

La rémunération du baby-sitter

Une fois le baby-sitter trouvé et les heures effectuées, vous devez déclarer les heures travaillées et éditer le bulletin de salaire. La rémunération varie en fonction de l'âge des enfants et du nombre d'heures réalisées. Des congés payés sont acquis dès la première heure travaillée.
Infos : **urssaf.fr**

LE RELAIS BABY- SITTING

Vous avez entre 16 et 25 ans

Le Relais baby-sitting vous met en relation avec des parents souhaitant confier la garde de leurs enfants.

Vos missions :

- Être disponible et à l'écoute des enfants pour leur faire passer un bon moment
- Respecter les valeurs, les consignes des parents et les habitudes de l'enfant
- Recueillir les informations utiles (horaires, coordonnées, matériel...)
- Garantir la sécurité physique et affective de l'enfant

Une journée d'initiation

Avant toute inscription sur la liste des baby-sitters, vous devez participer à une journée d'initiation obligatoire. Animée par des professionnels, cette journée permet d'aborder la sécurité, le quotidien de l'enfant, les activités à proposer, la relation avec la famille, la législation...

Mes droits

En tant que baby-sitter déclaré, vous bénéficiez de droits sociaux : congés payés, assurance maladie, chômage, retraite.

Mon inscription

Pour devenir baby-sitter et figurer sur la liste du Relais baby-sitting, vous devez :

- 1** Créer votre compte sur l'espace usager
- 2** Vous inscrire en ligne sur **inscriptionbabysitting.clissonsevremaire.fr**
- 3** Participer à la journée d'initiation

A l'issue de cette journée, vous serez officiellement inscrit et vous pourrez être mis en relation avec des parents.

Deux baby-dating sont organisés chaque année pour faciliter les rencontres entre les parents et les jeunes baby-sitters.